

Le Parlement rapellé à Paris.

Le 10. Mr. de Mesmes premier Président vint de *Pontoise* à *Paris*, & se rendit aussitôt au Palais Royal, où il fut parfaitement bien reçu de S. A. R. le Duc Regent, avec lequel il concerta les moyens de rappeler incessamment le Parlement à *Paris*. En effet le 16. la Déclaration du Roi suivante lui fut adressée, & le lendemain l'enregistrement en fut fait. Les 18. & 19. les Membres de cette Compagnie se rendirent tous à *Paris*, & le 20. l'ouverture des Séances du Parlement se fit pour la première fois depuis son rappel, dans le Palais destiné à rendre la Justice. Voici la Déclaration qui a paru à cette occasion.

Déclaration du Roi à ce sujet.

L Oüis, &c. de certaines considérations Nous auroient porté à tendre une Déclaration le 21. Juillet dernier, par laquelle Nous aurions transféré nôtre Cour de Parlement de *Paris*, en nôtre Ville de *Pontoise*; mais ces raisons ayant cessé, considérant d'ailleurs que nos Sujets de son ressort trouveront un grand avantage dans son rétablissement en nôtre bonne Ville de *Paris*, par la promptitude & la facilité de l'expédition, & étans persuadé que tous les Officiers qui composent nôtre dite Cour s'empresseront à Nous donner de nouvelles marques de leur zele, de leur attachement à nôtre service, & de leur soumission à nos intentions. *A ces causes*, &c. Nous avons transféré & rétabli nôtre dite Cour de Parlement séant de present à *Pontoise*, en nôtre bonne Ville de *Paris*, en laquelle Nous entendons qu'elle exerce ses fonctions ordinaires, comme elle faisoit avant nôtre Déclaration